

**Commune de CHARGEY-LES-GRAY**  
**COMPTE RENDU du CONSEIL MUNICIPAL**  
**Session ordinaire du 3 juin 2021 à 20h**

**Début de séance** : 20h

**Quorum atteint** : 12 membres

**Présents** : Mesdames GUINET, BIGOTTE-CHOULET, HUBLARD, LOMBERGER, BERNARD et Messieurs HEGO, BESANCENOT, CHAUVELOT, FRANCOIS, GACONNET, JOBARD, POINCENOT

**Excusés** : Madame DESCHAMPS ; Monsieur TOURNERET

Monsieur COURIOL qui a donné pouvoir à Monsieur GACONNET - soit 13 votants

**Désignation du secrétaire de séance** : Émilie Bernard

### **1) Approbation de l'ordre du jour**

- Le conseil municipal vote POUR à l'unanimité.

### **2) Approbation du PV du conseil municipal du 6 mai 2021**

- Le conseil municipal vote POUR à l'unanimité.

### **3) Délibérations**

Madame GUINET quitte la salle. Monsieur HEGO prend le relais pour présenter les votes à soumettre.

- **Délibération Vote des compte-administratifs de la commune et du lotissement des jardins**

**Madame la préfète rappelle par un courrier du 7 mai 2021 que :**

« Conformément au principe de l'unité budgétaire, l'ensemble des dépenses et des recettes doit figurer dans un document unique. Dès lors, selon les dispositions des articles L.1612-2 et L.2312-1 du code général des collectivités territoriales (CGCT), le budget principal et les budgets qui lui sont annexés doivent être votés au cours d'une seule et même séance. Ce principe d'unité s'applique également au compte administratif. »

Le compte administratif de la commune ayant été voté le 18 mars et le compte administratif du lotissement des jardins le 8 avril, ces deux comptes sont reproposés au vote ce jour.

- **Le conseil municipal vote POUR à l'unanimité.** (12 votants)

Madame Guinet rejoint le conseil.

- **Délibération Affectation des résultats**

Nous avons affecté 427 095.06€ pour couvrir le besoin de la section d'investissement alors que nous avons besoin de 420 432.02€. Nous modifierons la **ligne 1068**.

Nous avons reporté de 169 304.94€ à la **ligne 002** en recette alors que le besoin est de 175 967.98€.

➤ **Le conseil municipal vote POUR à l'unanimité.**

- **Délibération Report de l'exercice n-1**

**Nous n'avons pas reporté "Les reports de l'exercice N-1"**

soit report en section de fonctionnement une recette de 518 185.32€

soit report en section d'investissement une dépense de 174 589.98€€

**Nous n'avons pas reporté "les restes à réaliser en N+1"**

- soit report en section d'investissement dépense de 123 208.96€

➤ **Le conseil municipal vote POUR à l'unanimité.**

- **Décision modificative lotissement des jardins**

Réception d'une facture de l'entreprise LONGHI de 5310€ qui date de 2019.

Madame le Maire propose donc la décision modificative suivante :

	A	B	C	D	E	F	G
1							
2	<b>BUDGET LOTISSEMENT DES JARDINS</b>						
3	<b>PROJET DE DECISION MODIFICATIVE (délibération)</b>						
4							
5	Section de fonctionnement	dépenses	Chapitre 011	Compte 605	plus	5 310,00 €	
6	Section de fonctionnement	dépenses	Chapitre 023		plus	5 310,00 €	
7	Section de fonctionnement	recettes	Chapitre 70	Compte 7015	plus	5 310,00 €	
8	Section de fonctionnement	recettes	Chapitre 042		plus	5 310,00 €	
9	Section d'investissement	dépenses	Chapitre 040		plus	5 310,00 €	
10	Section d'investissement	recettes	Chapitre 021		plus	5 310,00 €	
11							

- **Droits de préemption**

Madame le Maire propose de ne pas faire valoir le droit de préemption sur la vente Inocencio.

➤ **Le Conseil municipal approuve à l'unanimité.**

Madame le Maire propose de ne pas faire valoir le droit de préemption sur l'ancienne habitation Castang Route nationale.

➤ **Le conseil municipal approuve à l'unanimité.**

Madame le Maire propose de ne pas faire valoir le droit de préemption sur la vente Chérin Jean Claude.

NB : Une demande de travaux a été envoyée compte tenu de l'état du bien.

- **Le conseil municipal vote POUR à l'unanimité.**
  
- **Demande d'autorisation de demande de subvention** au titre des amendes de police pour l'aménagement de l'abri bus.
  - **Le conseil municipal vote POUR à l'unanimité.**
  
- **Demande d'autorisation de demande de subvention** au titre des bordures de trottoir du lotissement des jardins
  - **Le conseil municipal vote POUR à l'unanimité.**

### **Informations**

- **Mise à disposition du broyeur SICTOM** (André JOBARD)
  
  - **Bio-déchets** : projet de collecte par le SICTOM
  
  - **Sauvegarde des données**
- Comme prévu, nous avons installé Google drive. 2 euros par mois.
- **Point élections départementales et régionales**

Installation de deux bureaux de vote à la salle des fêtes.

Présentation du planning de tenue des bureaux et point sur organisation.

- **Point jardin et Nature (Émilie Bernard)**

Réunion de la commission Socio-culturelle lundi 7 juin à 18h.

### **Première tranche du projet :**

-terrassment de l'aire de jeux par entreprise Grisouard entre le 15 et le 30 juin

-installation des jeux première semaine de juillet.

-devis Faron pour les bancs

-programmer d'un chantier bénévole pour pose du grillage

### **Deuxième tranche du projet :**

-Demande de subvention auprès de l'ANS, envoyée le 21 mai 2021. Réponse à l'automne. Autres demandes subventions possibles seront envoyées après cette réponse afin de connaître le taux retenu par cet organisme.

- **Point sur la maison des associations**

-Odeurs dans le cabinet infirmiers.

-Réfection du sentier.

-Règlement des factures :

Maraffi :1 950 euros

Faron : 1 8148,69 euros

SOTEB : 18 033,30 euros

Coût total de l'opération : 474 077,12 euros TTC

Madame le Maire propose le règlement des trois dernières factures.

➤ **Le Conseil Municipal vote : 6 CONTRE / 7 POUR**

- **Point financier**

Nouvelle baisse de la dotation solidarité rurale à appliquer.

	2017	2018	2019	2020	2021
Dotation forfaitaire	78 837	78 837	72 539	69 842	69931
Dotation Solidarité rurale	74 480	74 480	74 789	45 143	<b>15898</b>
	153 317	153 317	147 328	114 985	85 829

- **Rapport cour des comptes**

Lotissement des jardins : Ajout d'une remarque sur l'absence d'intérêt communautaire du Lotissement des Jardins en 2017

- **Bilan Thermographie transmis**

- **Information appartement loué et parcelles en vente** (Pascal HEGO)

- **Travaux** (Roland Gaconnet)

-Blocage de l'accès par une borne métal ruelle de la Cure (devis Comptoir graylois)

- Sol salle de motricité à refaire : une entreprise a été trouvée pour demande de devis pour assurance.

-Changement panneaux de rue qui ne réfléchissent plus.

-Colombarium (3ème devis obtenu)

-Gens du voyage : différentes solutions avec devis – commission clôture créée pour y réfléchir

**La séance est levée à 22h**